

**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne de prévention des risques, session 2024, dans l'académie de TOULOUSE.**

La présidente de l'Institut National Polytechnique de Toulouse,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de TOULOUSE, au titre de l'année 2024 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne de prévention des risques, au titre de l'année 2024, dans l'académie de TOULOUSE :

Monsieur MACE Julien, attaché d'administration de l'état, président, Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse.

Madame BONICEL-CAYLA Marlène, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Institut national des sciences appliquées de Toulouse, Toulouse.

Madame BOUCAYRAND Carole, assistante ingénieure, experte, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Madame MOREL Claudine, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Monsieur KOEHRET Vincent, ingénieur d'études de classe normale, Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse.

Monsieur CAVERIBERE Denis, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Toulouse, le 17 mai 2024

